

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU MARDI 13 MAI 2014

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

**Présents :** Mesdames Raphaëlle CONS, Maryline DEROUET, Sandrine JALLIN et Nathalie VENANCIO, Messieurs Christophe ALBERT, Jean-Luc BARTHOD, Fabrice BONNARD, Alain CARTIER, Aurélien CHAINE, Alain CHAMOSSET, Fabrice EXCOFFIER, Patrick FALCOZ, Marc LAVOREL, Philippe MARGUERIE et Julien VERDIER

**Absent ayant donné procuration :** /

**Absent excusé :** /

**Absent :** /

La séance est ouverte à 20h35.

#### **1/ Désignation du secrétaire de séance**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Sandrine Jallin secrétaire de séance.

#### **2/ Approbation du compte-rendu de la séance du mardi 13 mai 2014**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du jeudi 10 avril 2014.

#### **3/ Désignation de délégués au Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil (SIGETA)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne M. Alain Chamosset délégué titulaire et M. Avédis Gouyoumdjian (commune de Frangy) délégué suppléant au SIGETA.

#### **4/ Désignation d'un délégué au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement (SMDEA)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne M. Alain Chamosset délégué titulaire et M. Patrick Falcoz délégué suppléant au SMDEA.

#### **5/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « urbanisme »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « urbanisme » : Madame Raphaëlle Cons, Messieurs Jean-Luc Barthod, Aurélien Chaîne, Alain Chamosset et Patrick Falcoz.

#### **6/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « voirie »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « voirie » : Madame Sandrine Jallin, Messieurs Fabrice Bonnard, Alain Chamosset, Patrick Falcoz et Philippe Marguerie.

#### **7/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « ordures ménagères – déchetterie »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « ordures ménagères - déchetterie » : Mesdames Raphaëlle Cons, Maryline Derouet et Nathalie Venancio, Monsieur Alain Chamosset.

#### **8/ Désignation des représentants au sein de la commission d'appel d'offres et de la commission « marchés à procédure adaptée »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne aux commissions d'appel d'offres et « marchés à procédure adaptée » (MAPA) :

- Monsieur Alain Chamosset, président ;
- Madame Raphaëlle Cons, Messieurs Patrick Falcoz et Marc Lavorel, membres titulaires ;
- Madame Sandrine Jallin, Messieurs Christophe Albert et Alain Cartier, membres suppléants.

#### **9/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « salle des fêtes »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « salle des fêtes » : Mesdames Raphaëlle Cons et Nathalie Venancio, Messieurs Alain Chamosset et Marc Lavorel.

#### **10/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « finances »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « finances » : Messieurs Alain Cartier, Alain Chamosset, Patrick Falcoz et Marc Lavorel.

**11/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « communication – animation – fleurissement »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « communication – animation – fleurissement » : Mesdames Raphaëlle Cons, Maryline Derouet et Nathalie Venancio, Messieurs Alain Cartier, Alain Chamosset et Fabrice Excoffier.

**12/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « environnement »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « environnement » : Mesdames Raphaëlle Cons, Maryline Derouet, Sandrine Jallin et Nathalie Venancio, Messieurs Christophe Albert, Jean-Luc Barthod, Fabrice Bonnard, Alain Cartier, Aurélien Chaine, Alain Chamosset, Fabrice Excoffier, Patrick Falcoz, Marc Lavorel, Philippe Marguerie et Julien Verdier.

**13/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « gestion des appartements communaux »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « gestion des appartements communaux » : Mesdames Raphaëlle Cons, Sandrine Jallin et Nathalie Venancio, Messieurs Alain Chamosset et Patrick Falcoz.

**14/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « associations »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « associations » : Madame Nathalie Venancio, Messieurs Christophe Albert et Alain Chamosset.

**15/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « scolaire »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « scolaire » : Madame Nathalie Venancio, Messieurs Christophe Albert, Aurélien Chaine, Alain Chamosset et Julien Verdier.

**16/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « social »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « social » : Mesdames Raphaëlle Cons et Nathalie Venancio, Messieurs Alain Chamosset et Fabrice Excoffier.

**17/ Désignation des représentants au sein de la commission communale « anciens »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « anciens » : Mesdames Raphaëlle Cons et Maryline Derouet, Messieurs Jean-Luc Barthod, Alain Chamosset, Marc Lavorel et Philippe Marguerie.

**18/ Désignation des représentants au sein de la commission de révision des listes électorales**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne à la commission communale « révision des listes électorales » :

- Monsieur Alain Chamosset, président ;
- Mesdames Raphaëlle Cons et Sandrine Jallin, Monsieur Christophe Albert, membres à voix consultative.

**19/ Désignation des commissaires à la commission communale des impôts directs (CIDD)**

En vue de la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs, et, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal propose les membres suivants :

<b>Président de la commission : Alain Chamosset</b>	
<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Alain Cartier	Christophe Albert
Aurélien Chaine	Jean-Luc Barthod
Raphaëlle Cons	Fabrice Bonnard
Fabrice Excoffier	Aurélien Chamosset
Marc Lavorel	Maryline Derouet
Philippe Marguerie	Patrick Falcoz
Nathalie Venancio	Sandrine Jallin
Julien Verdier	Guy Mugnier
Jean-Philippe Capuzzo (résident hors commune)	René Bussat (résident hors commune)
Louis Perrier (résident hors commune)	Bernadette Perrier (résident hors commune)
Michel Chamosset (propriétaire de bois)	Ludivine Chamosset (propriétaire de bois)
Laurent Dupraz (propriétaire de bois)	Jean-Paul Mossaz (propriétaire de bois)

**20/ Indemnités de conseil et de confection de budget au receveur municipal**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer à Monsieur Ludovic Peytier, receveur municipal, le taux maximum de l'indemnité de conseil et de confection budgétaire prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

**21/ Indemnité de gardiennage des églises communales – Exercice 2014**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer, pour l'année 2014, l'indemnité de gardiennage des églises communales à 474,22 € pour le gardien qui réside dans la commune.

**22/ Frais de mission des élus**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux à effectuer toute mission dans l'intérêt communal, et accepte de prendre en charge les frais de mission des élus, au vu des justificatifs produits, et ce pendant toute la durée du mandat en cours.

La commune pourra payer directement les factures inhérentes aux frais de mission ou rembourser aux élus les frais qu'ils auront engagés sur présentation de justificatifs.

**23/ Achat de matériel informatique**

Dossier reporté à une séance ultérieure.

**24/ Organisation du fleurissement de la commune et des Jardins de la Balme de Sillingy**

Le parc des jardins de Haute-Savoie est situé à la Balme de Sillingy. Il est composé de 54 jardins. Chacun est aménagé par les communes selon un cahier des charges intégrant des critères de développement durable.

L'achat des fleurs pour la mise en place du jardin de la commune est fixé au lundi 26 mai après-midi, la mise en place du jardin au mardi 27 mai. L'ouverture des jardins est programmée le vendredi 30 mai.

**25/ Organisation de la fête des mères et de l'accueil des nouveaux habitants du samedi 24 mai 2014**

Les invitations pour la fête des mères et l'accueil des nouveaux habitants seront distribuées par les conseillers municipaux (Chef-Lieu : Fabrice Bonnard, Aurélien Chaîne et Julien Verdier ; Villard et la Gravelière : Alain Cartier ; Sarzin et les Iles : Sandrine Jallin et Philippe Marguerie).

La date des achats inhérents à l'apéritif dinatoire est fixée au vendredi 23 mai matin. Fabrice Excoffier est chargé de la confection de pizzas. Monsieur le Maire se charge de la commande des roses.

La mise en place des tables sera faite par les employés communaux le vendredi 23 mai. La mise en place de la salle sera faite par les conseillers municipaux le samedi 24 mai après-midi.

**26/ Organisation du scrutin du dimanche 25 mai 2014 (élections européennes)**

Le scrutin pour les élections européennes aura lieu le dimanche 25 mai 2014. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00. 23 listes sont enregistrées pour la région sud-est.

Permanences du bureau de vote (sous réserve de modifications) :

Président du bureau de vote : Alain Chamosset

	Assesseurs	
de 8h00 à 10h00	Philippe Marguerie	Marc Lavorel
de 10h00 à 12h00	Raphaëlle Cons	Fabrice Bonnard
de 12h00 à 14h00	Jean-Luc Barthod	Maryline Derouet
de 14h00 à 16h00	Julien Verdier	Aurélien Chaîne
de 16h00 à 18h00	Nathalie Venancio	Alain Cartier

**27/ Questions diverses**

- Voir avec la DDT 74 dans quelle mesure il est possible de reprendre l'instruction des déclarations préalables de travaux en mairie.
- Permanence publique de Mme Virginie Duby-Muller, députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription, le lundi 2 juin de 8h00 à 9h00 en mairie.
- Madame Venancio et Monsieur Albert sont nommés à la commission CIAS, sous-commission « jeunesse et petite enfance » au sein de la CCVU.
- Face au nombre croissant d'élèves, les conseils municipaux des communes de Contamine-Sarzin, Chaumont et Minzier doivent réfléchir au projet d'agrandissement du groupe scolaire. Aménagement de la salle du haut ? Mise en place d'algecos ? Construction d'un nouveau bâtiment ? Aménagement des préaux ?
- Deux panneaux indiquant la mention « Stationnement strictement réservé aux résidents de la Ferme de Lise » sont commandés auprès de DMD au prix unitaire de 26.40 € TTC.
- Les réunions de conseil municipal seront fixées les vendredis soirs.

La séance est levée à 22h50.

Le secrétaire de séance

S. JALLIN

Le Maire,

A. CHAMOSSET

